

## CONTEXTE

Le Programme 2030 pour le développement durable et ses Objectifs de développement durable (2015) ont suscité des attentes sur la manière dont le système des Nations unies contribuera à aider les États membres à atteindre l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles (GEWE) d'ici 2030.

Le Bureau d'évaluation de l'UNFPA a mené une **évaluation indépendante** du soutien de l'UNFPA au GEWE afin d'examiner dans quelle mesure l'agence a : a) **prise en compte des questions de genre** dans tous les domaines du programme, b) contribué au **domaine d'action de l'égalité des genres**, et c) est **apte à faire progresser le GEWE**. L'évaluation servira à la conception et à la mise en œuvre du prochain Plan stratégique (2022-2025) établi dans le cadre du Programme 2030.

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVALUATION



## PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- L'UNFPA a apporté une **contribution importante à la promotion de l'égalité des genres** dans le cadre des différents rôles qu'il remplit à tous les échelons, comme le prouvent les changements intervenus au niveau des pays.
- La programmation de l'UNFPA en matière de santé sexuelle et reproductive a contribué à **la fourniture de services, au renforcement des systèmes et au développement des capacités**, avec des effets positifs sur les tendances mondiales.
- Le mandat de l'UNFPA lui permet d'aborder les questions de GEWE en mettant l'accent sur la santé sexuelle et reproductive et les droits reproductifs. La force de sa position repose sur **l'intégration de ses interventions** dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, du VIH, de la violence basée sur le genre, des pratiques néfastes, des adolescents et des jeunes, sur des données et sur sa capacité à établir des programmes fondés sur une bonne connaissance de ces interrelations.
- **Le travail de l'UNFPA sur les pratiques néfastes a attiré l'attention sur la complexité** et les multiples facettes de la lutte contre des pratiques telles que le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines et la sélection sexuelle selon le genre. Le moment est venu de s'inspirer des bons modèles et de promouvoir un programme de recherche solide.
- **La structure de l'UNFPA sur les questions de genre** offre une assise aux travaux sur le genre, mais sa capacité à soutenir une approche qui favorise les changements porteurs de transformations en matière d'égalité des genres atteint ses limites.
- La pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'importance de **renforcer la résilience et de faire tomber les cloisons** afin de garantir des solutions plus durables pour lutter contre les inégalités de genre et les inégalités intersectionnelles dans l'accès à des services de qualité, inhérents aux contextes de développement, d'aide humanitaire et de paix.

## RECOMMANDATIONS À L'UNFPA

- 1 **Renforcer son positionnement en tirant parti de ses domaines d'expertise** pour développer une approche plus intégrée reliant les différents volets de son mandat. Celle-ci doit être étayée par un cadre conceptuel plus étendu sur le GEWE qui privilégierait les travaux portant sur le changement des normes sociales, nécessaires pour un changement durable dans le GEWE.
- 2 **Accorder la priorité aux investissements destinés à la dotation en personnel pour lutter contre la violence basée sur le genre dans des contextes de développement et d'aide humanitaire**, et envisager de renforcer son rôle de rassembleur pour intensifier son leadership dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre.
- 3 **Renforcer les capacités sur les approches qui favorisent les changements porteurs de transformations en matière d'égalité des sexes et l'intersectionnalité**, en faisant fond sur les résultats positifs obtenus.
- 4 Poursuivre les discussions avec les États membres sur l'importance de niveaux **adéquats de financements prévisibles** qui peuvent être utilisés avec souplesse pour soutenir à plus long terme des programmes sur le GEWE et la prise en compte des questions de genre.
- 5 Déterminer quels **partenaires**, dans le cadre d'une approche écosystémique, peuvent enrichir l'expertise et les ressources de l'UNFPA pour résoudre les facteurs d'inégalités plus complexes et plus profondément enracinés.
- 6 Continuer à **développer une réflexion stratégique organisationnelle** sur la résilience dans une perspective de genre intersectionnelle, en tirant les leçons de la pandémie.